



Strasbourg, avril 2020

La Banque de France continue de se mobiliser pour accompagner les entreprises de toute taille et leur permettre de surmonter leurs difficultés liées à la crise du COVID 19.

Au sein de notre région Grand Est, les équipes de nos 14 implantations se mobilisent pour assurer la continuité de nos services à l'économie : alimentation des banques en cash via les distributeurs notamment, poursuite de l'accompagnement des particuliers (information, surendettement, droit au compte, ...), et accompagnement des entreprises, au travers de multiples informations, orientations, expertises et diagnostics.

Chefs d'entreprises, dirigeants, n'hésitez pas à nous contacter.

Des experts à l'écoute des entrepreneurs :

1. Le dispositif des Correspondants TPE-PME

Ce dispositif vient de s'élargir aux ETI et Grandes Entreprises pour les aider dans leurs démarches durant la période de pandémie.

Ces experts Banque de France qui sont à l'écoute des entrepreneurs, diagnostiquent leur situation rapidement et les orientent vers des contacts bien identifiés d'organismes professionnels ou publics pour répondre à leurs interrogations : mesures de soutien, garanties de prêts bancaires, report des loyers et factures, difficultés de trésorerie, aides régionales, fonds de solidarité, conflit avec des clients ou fournisseurs, maintien de l'emploi, délais de paiement d'échéances sociales et fiscales...

Pour les joindre :

- Un numéro vert 0 800 08 32 08 (appel et service gratuits),
- Une adresse mail : TPMExx@banque-france.fr . (où xx représente le numéro du département concerné)

2. Le dispositif des Correspondants startup

Parce que les startups sont aussi confrontées à la crise sanitaire, les Correspondants startups

Contact Presse :

Direction régionale : jean-christophe.ehrhardt@banque-france.fr – baptiste.allegrand@banque-france.fr

de la Banque de France, présents dans les succursales de Marseille, Bordeaux, Rennes, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse sont mobilisés pour les soutenir.

Pour solliciter un correspondant Startup : <https://entreprises.banque-france.fr/startup>

3. La Médiation du crédit

En cas de dénonciation de découvert, de décote par un assureur-crédit, de refus de financement ou d'absence de réponse du banquier, les Médiateurs du crédit départementaux de la Banque de France peuvent accompagner les entrepreneurs en difficulté.

Pour saisir un médiateur du crédit, rendez-vous sur le site : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Pour les demandes liées à la crise du Covid 19, une procédure accélérée est mise en place, en utilisant en priorité l'adresse mail générique existant à l'échelon départemental MEDIATION.CREDIT.xx@banque-france.fr (où xx représente le numéro du département concerné).

Des outils pour mieux piloter votre entreprise et mieux communiquer auprès de vos partenaires :

4. L'accompagnement par un rapport d'analyse financière

La Banque de France met également en place un dispositif exceptionnel destiné à toute entreprise impactée par la crise sanitaire et potentiellement en difficulté conjoncturelle. Un rapport d'analyse financière pour chaque entreprise pourra être téléchargé gratuitement sur le site de la Banque de France en se connectant à opale.banque-france.fr sous réserve que cette dernière dispose de deux liasses fiscales au format standard ou que l'entreprise puisse les transmettre à la Banque de France. Les chefs d'entreprise qui souhaitent être accompagnés pour l'analyse de ce rapport pourront également contacter les **Correspondants TPE-PME** de leurs départements afin qu'ils soient mis en relation avec un analyste de la Banque de France.

5. L'information et la sensibilisation à la gestion

La Banque de France met à disposition un portail dédié [Mes questions d'entrepreneur](#) ainsi des ressources pédagogiques [ABC de l'économie](#) ainsi que le jeu [# Aventure Entrepreneur](#) pour comprendre l'analyse financière.

**« Face à cette crise, notre mobilisation est totale »,
François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France**

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Direction régionale : jean-christophe.ehrhardt@banque-france.fr – baptiste.allegrand@banque-france.fr